

Communiqué de presse du SI.EN-UNSA Education relatif aux propositions

du Ministre de l'Education nationale pour définir un nouvel horizon pour l'école primaire

Le SI.EN constate tout d'abord avec satisfaction que ce « nouvel horizon » ne semble pas remettre en cause le principe du socle commun des compétences et des connaissances, même si les ambitions fixées pour l'école primaire apparaissent finalement comme assez modestes. Si donner une priorité à la maîtrise de la langue est légitime, limiter l'action de l'école à son apprentissage en réduit la portée dans la volonté affichée de limiter l'échec culturel et social.

Les objectifs redéfinis de l'école primaire sont essentiellement quantitatifs et les injonctions posées relèvent plus de l'incantatoire que du pragmatique. Qui pourrait aujourd'hui ne pas se reconnaître dans l'affirmation selon laquelle « la réussite scolaire ne doit plus être la conséquence des inégalités sociales » ? Mais quels moyens sont effectivement prévus pour donner corps à cette belle morale politique ? Peu de chose en vérité, si ce n'est un modèle de pilotage par les résultats se substituant au pilotage par le projet d'établissement qui prévaut actuellement.

Les affirmations non étayées, voire même les contradictions sont les règles sous-jacentes à la rédaction de ce document. Ainsi, nous apprenons que la dernière révision des programmes est jugée « peu satisfaisante », mais par qui ? Cela le ministre ne nous le dit pas. L'implicite du texte fait aussi réagir : nous découvrons qu'il y a actuellement des « détours inutiles » dans les pratiques des enseignants. Nous pouvons cependant rassurer le ministre : si son prédécesseur se défiait volontiers des maîtres, les inspecteurs pour leur part n'ont jamais fonctionné selon ce registre et notre organisation syndicale a toujours soutenu le principe de la confiance. Ce n'est donc pas une véritable évolution des pratiques d'évaluation des enseignants qui est suggérée...

La prétendue objectivité des évaluations quantitatives conduit aussi à des conclusions qui rappellent le « bon vieux temps ». C'est le cas, par exemple, de la valorisation et de la diffusion des « bonnes pratiques », approche qui a largement montré son inefficacité si les caractéristiques spécifiques de l'établissement ne sont pas prises en compte.

La prise en charge individualisée des élèves en difficulté est sans doute fort légitime, mais les deux heures hebdomadaires qui seront dégagées pour les enseignants ne sont pas la garantie d'un succès en ce domaine. Il ne faut pas oublier que les enseignants n'ont pas attendu cette injonction pour développer, dans le temps de classe traditionnel, des approches allant en ce sens. Il ne faut pas négliger non plus l'impact des interventions d'enseignants spécialisés dont le renforcement pourrait être plus efficace. Ne serait-il pas plus pertinent d'utiliser ce temps dégagé pour renforcer le travail en équipe au sein des écoles ?

Enfin, une fois encore, le SI.EN-UNSA Education est obligé de dénoncer la méthode : les inspecteurs apprennent par voie de presse la mise en place d'une concertation sur l'Ecole mettant en jeu la définition de leurs missions. S'ils ne peuvent que se réjouir de la légitime préoccupation de renforcer l'efficacité de l'école, ils ne peuvent que déplorer de n'être en aucune manière consultés, ni sur les évolutions de l'école primaire que leur pratique quotidienne leur permet d'envisager, ni sur les évolutions induites de leurs propres missions. Le SI.EN signale donc au ministre qu'il est prêt à participer à cette réflexion, à moins bien sûr que celle-ci ne soit que de pure forme...

Contact :

Patrick ROUMAGNAC
SI.EN-UNSA Education
sien@unsa-education.org
01.43.22.68.19